



Journal d'Information Municipale

SOMMAIRE

Page 1 :

Édito

Page 2 :

Cérémonie du 8 mai
Loto familial
Les cigognes
Judo-kwai

Page 3 :

Course aux oeufs
Projet environnemental de
la maternelle
Enlèvement du pont de la
Covatte
Un joncherois à l'honneur

Page 4 :

État Civil
Horaires Été
Recensement militaire

Page 5 :

Rentrée scolaire
Périscolaire
Association Coup de Pouce

Page 6 :

Manifestations à venir
PLU
Concours Villes et Villages
Fleuris
Tontes, Brûlage

ÉDITO

Après deux années de mandat, il est toujours intéressant de faire un bilan des actions menées.

Abordons le projet des cabanes à l'étang Verchat qui a suscité de l'étonnement, de la curiosité, de l'engouement, voire de la colère mais n'a jamais laissé personne indifférent. Le site est maintenant en activité, depuis le 1^{er} mai, la qualité du travail réalisé, tant pour la construction de l'éco hutte que pour celle des cabanes sur l'eau et dans les arbres, est incontestable.

Ensuite, le réaménagement de la Place de la Mairie, a permis d'améliorer la sécurité et de donner aux personnes handicapées un accès à nos bureaux ; il en sera de même pour l'Église, mais il faut se montrer patient.

Du côté des écoles maternelle et primaire, le changement des huisseries bois par de l'aluminium se poursuit à raison d'une tranche par an et il en sera de même cette année.

N'oublions pas les rénovations effectuées dans l'appartement situé au-dessus de la Poste (isolation, carrelage, faïence, électricité, plancher, peinture et installation d'une cuisine intégrée) ; des travaux qui ont permis de retrouver très vite un locataire.

En ce qui concerne le budget 2016, il a été voté le 1^{er} avril et, comme je l'ai déjà dit, les dotations et subventions de l'État sont en forte baisse et inévitablement les investissements s'en feront sentir.

On prévoit aussi des travaux identiques à ceux de l'appartement au-dessus de la poste dans l'ancienne bibliothèque, ainsi que la pose de lampadaires Chemin des écoliers et peut-être un Accès Handicapés à l'agence postale.

Afin d'éviter la détérioration des rues dont le revêtement est « faïencé » l'Entreprise Colas traitera ponctuellement au moyen d'émulsion et gravillons les rues suivantes : Champs du Mai, Sous la Creuse, Près sur la Ville et rue des Chênes.

L'élaboration du PLU, avec le concours de l'Agence d'Urbanisme du Territoire est dans la phase inventaire de l'existant immobilier et environnemental. Une réunion publique aura lieu prochainement à laquelle vous serez conviés.

Enfin, l'implantation d'une résidence pour seniors est toujours un projet d'actualité et je vais cette année me pencher sur sa faisabilité avec l'aide d'élus et de professionnels. Mais c'est évidemment de son coût et des subventions accordées que dépendra sa réalisation.

Je vous remercie de votre confiance et comme l'été se pointe à l'horizon, permettez-moi en cette période quelque peu morose, de vous souhaiter d'agréables vacances.

Le Maire,
Jacques ALEXANDRE

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Dimanche 8 mai à 10 h 30, élus, associations patriotiques et écoliers se sont rassemblés devant le monument aux morts pour célébrer la victoire.



Quelques Joncherois étaient également présents.

Après les discours du Maire, et de Michel MUNSCH, rallumage de la flamme, dépôt de fleurs et gerbe, tous étaient invités à continuer cette manifestation en se rendant à THIANCOURT.



LOTO FAMILIAL

Le loto familial de l'association Sauvegardons Notre Patrimoine, s'est déroulé le 17 janvier 2016 dans la Salle Polyvalente de JONCHEREY.

Les nombreux joueurs présents ainsi qu'un large choix de lots, ont contribué au succès de la manifestation. C'est un joncherois, Serge BOREANIZ, qui a été l'heureux gagnant du gros lot, d'une valeur de 150 €.

Les bénévoles de l'association remercient les habitants, ainsi que les commerçants du secteur, qui ont offert des lots ou effectué un don.

Rendez-vous le 22 janvier 2017 pour le prochain loto.

LES CIGOGNES SONT DE RETOUR !



Après quelques mois d'absence, suite à la période de migration, le couple de cigognes a repris sa place pour la 2^{ème} année consécutive sur le poteau électrique de la Grand'Rue, face à l'église. La LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) contactée par la commune, assure conseils et suivi.



La neige ne semble pas la perturber en ce jour du 25 février 2016.

JUDO-KWAI

En se classant 1^{er}, dans deux catégories différentes, au Championnat du Territoire de Belfort le 26 mars, Antoine RICHARD et Théo SEILLER ont été sélectionnés au Championnat de Franche Comté le 3 avril à Besançon.

Théo se classe 7^{ème} alors que Antoine monte à la 3^{ème} place du podium.

Ces résultats leurs permettent de disputer le 1^{er} Mai, le Championnat de la grande région Bourgogne Franche-Comté.

Après un beau parcours, nos deux élèves terminent tous deux à la 7^{ème} place.

Bravo !





COURSE AUX OEUFs



C'est sous un ciel printanier que s'est déroulée la traditionnelle et annuelle course aux oeufs à la maternelle du groupe scolaire. Enseignants, ATSEM, parents étaient à leur poste pour le plus grand plaisir des enfants. Tout s'est passé dans la bonne humeur et tous étaient heureux d'être présents à cette petite manifestation.

MATERNELLE : Projet environnement mis en oeuvre

Sa mise en application s'est déroulée sur le terrain, le 9 mai 2016 à la Maison de l'environnement du Malsaucy.

Plusieurs ateliers étaient proposés :

- Cuisine : réalisation de tartelettes aux pommes et sablés à la confiture, qu'ils ont pu déguster à l'école le lendemain.
- Plantations : les enfants ont semé ou repiqué différents légumes que nous planterons le 28 juin prochain dans le potager du Parc de la Douce à Bavilliers.
- Fabrication d'étiquettes pour les plants.
- Jeu de piste où les enfants devaient retrouver des "personnages-légumes" vus dans un dessin animé.
- Land'art avec Pierrette, réalisation d'un papillon géant avec des éléments naturels.
- Jeu sur l'origine des aliments.
- Jeu sonore : " ramdam dans la cuisine", ils devaient écouter des bruits enregistrés dans une cuisine et deviner leur origine.



TRAVAUX sur la ligne ferroviaire

Afin d'assurer la solidité de la voie pour le passage des convois, le pont qui enjambe la Covatte a été démantelé. Une nouvelle structure plus adaptée au futur trafic y sera installée.



UN JONCHEROIS À L HONNEUR.

Lors de la cérémonie des Trophées du Sud du 18 mars 2016 à la halle des 5 Fontaines à Delle, Francis BLANC recevait des mains de Pierre MOUGIN, Vice Président du Comité National Olympique et Sportif Français, le trophée du dirigeant sportif le plus méritant : JUDO-KWAI de Joncherey depuis 1970

NAISSANCES :

26/12/2015 : Loïc, fils de Gaëlle HAUDIQUET et de Romuald BANDELIER

03/01/2016 : Elsa, fille d'Amandine PLANCHENOT et d'Yvan IGLESIAS

20/02/2016 : Alyssa, fille d'Elodie PHILIPPE et de Florian PATAILLOT

17/03/2016 : Lénaya, fille d'Elodie DAUPHIN et d'Eric DEILLON



MARIAGE :

21/05/2016 : Anne Simone SÉGALA et Maurice Laurent Noël MULLER

DÉCÈS :

25/01/2016 : Suzanne Caroline ZAPF veuve SOUILLOT née le 17 novembre 1929 à ANGEOT (*Territoire de Belfort*)

04/03/2016 : Jean-Pierre Edouard Maurice Claude Marie VIBET né le 04 mars 1950 à BÜHL (*Allemagne*)

15/03/2016 : Marcel Edgard Henri TOURNIER né le 1 août 1933 à L'ISLE SUR LE DOUBS (*Doubs*)

16/03/2016 : Mathe Marie Berthe MARCHAND veuve CHARBONNIER née le 17 mars 1928 à FROIDEFONTAINE (*Territoire de Belfort*)

21/03/2016 : Pierre Paul MATTAUER né le 22 juin 1930 à SENTHEIM (*Haut-Rhin*)

01/05/2016 : Louise HIRONDEL veuve PROVENT née le 17 décembre 1924 à SUARCE (*Territoire de Belfort*)

24/05/2016 : Jean QUEFFEMME né le 14 janvier 1946 à DELLE (*Territoire de Belfort*)

HORAIRES D'ÉTÉ 2016 du 04 juillet au 26 août 2016 inclus

MAIRIE

Lundi 8h30-12h00 / 13h30-15h30

Mardi 8h30-12h00 / 13h30-15h30

Mercredi 8h30-11h30

Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-15h30

Vendredi 8h30-12h00 / 13h30-15h30

Fermé le samedi

AGENCE POSTALE

Lundi 8h30-12h00 / 14h00-16h00

Mardi 8h30-12h00 / 14h00-16h00

Mercredi 9h00-11h30

Jeudi 8h30-12h00 / 14h00-16h00

Vendredi 8h30-12h00 / 14h00-16h00

Samedi 9h00-11h30

**L'Agence Postale sera fermée
du 15/08/16 au 26/08/16**

RECENSEMENT MILITAIRE :

Il est obligatoire pour tous jeunes de **16 ans révolus** de se faire recenser auprès de leur mairie. Pour cela, il y a deux façons de s'inscrire :

- **par Internet :**

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>

- **à la mairie du domicile :**

Veuillez vous munir des documents suivants : livret de famille, carte d'identité, facture

Nous délivrons alors une attestation de recensement qui permettra aux jeunes de 18 ans, de s'inscrire au permis de conduire et aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat,...). Au-delà de 18 ans c'est le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) qui sera nécessaire.

Un an après, le recensé recevra une convocation pour la JDC où lui sera remis le certificat.



JIM

Bulletin municipal de la commune de Joncherey

Rédaction : Commission Information

Photographies : Jacques SALVI

N° 59 - Mai 2016

Imprimé par nos soins.

Directeur de la publication : M. le Maire de Joncherey

RENTRÉE SCOLAIRE :

Pour les élèves de l'école primaire, la rentrée se fera le jeudi 1er septembre à 8 h 30. Pour les élèves de l'école maternelle, la directrice Stéphanie CUREAU communiquera aux nouveaux élèves le jour et l'heure de la rentrée lors de la journée porte ouverte le samedi 25 juin 2016, concernant les classes des grandes et moyennes sections, la date sera notée sur la cahier de correspondance.

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE JONCHEREY

L'ALPLFJ a ouvert en septembre 2015 l'accueil de Joncherey. Nous sommes plus que satisfaits de cette ouverture car elle répond à un besoin des familles et des enfants.

Nous souhaitons remercier l'association de parents d'élèves qui est venue nous rencontrer pour réaliser cette ouverture, et la commune de Joncherey avec son maire J. ALEXANDRE, sans qui cette ouverture n'aurait pas été possible, ainsi que pour sa disponibilité et son écoute bienveillante.

Merci aux parents et aux enfants de votre confiance.

Richard COSTON

Pour plus de renseignements :

Tel : 06-81-09-15-14 (R.COSTON, directeur de l'association)

Tel : 06-32-98-20-28 (L. REVEILLON, directrice du site de Joncherey)

Email : alpl@sfr.fr

site : www.alplf.com

Historique de l'association :

- 8 juin 2007: Dépôt des statuts à la Préfecture loi 1901, passé au Journal Officiel du 23 juin 2007 n° 2018. L'association s'appellera ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE LEBETAIN (ALPL). Le siège social sera au 3 rue des 2 fontaines 90100 Lebetain et l'accueil des enfants se fera au 1 rue du coteau Français 90100 Lebetain.

- Septembre 2011 : ouverture de la cantine à Fêche L'Église

- Juillet 2012 : ouverture du centre de loisirs «été» à Fêche L'Église

- Janvier 2013 : l'ALPL devient ALPLF (Accueil de Loisirs Périscolaire Lebetain –Fêche L'Église)

- Septembre 2014 : nouveaux locaux à Lebetain

- Septembre 2015 : ouverture Joncherey



L'ALPLFJ c'est :

- 140 familles inscrites depuis septembre 2015 sur 3 sites
- 180 enfants fréquentant les 3 accueils
- Un accueil ouvert le matin dès 7 h
- Une restauration chaude tous les midis
- Des animations TAP (Temps d'animations périscolaire) à la sortie de l'école
- Du périscolaire le soir jusqu'à 18 h 30 voire 19 h avec aide aux devoirs – jeux ...
- Des animations chaque mercredi après midi
- Des animations riches et variées pendant les vacances scolaires
- Des mini-camps l'été
- Une équipe de 10 personnes pour l'encadrement (toutes diplômées)
- Des locaux adaptés aux enfants sur les 3 sites
- Des tarifs adaptés aux familles
- Une écoute pour les familles
- Un blog mis à jour chaque semaine
- 3 centres à votre disposition

L'ASSOCIATION COUP DE POUCE

Association de parents d'élèves des écoles de Joncherey née fin 2012 sous l'impulsion de parents désireux d'aider les écoles à financer leurs projets pédagogiques.

Les diverses opérations de ventes (fromages, chocolats, sapins, galettes des rois) ont permis aux enfants de maternelle et élémentaire de multiplier les sorties éducatives, spectacles et rencontres sportives de l'USEP. Les directrices ont également pu investir dans du matériel (tablettes, livres...).

Nous réfléchissons d'ores et déjà à de nouveaux projets en complément des ventes existantes tels qu'une balade contée et un après midi jeux.

Par ailleurs, elle a permis l'ouverture d'un périscolaire sur Joncherey en 2015 grâce à la collaboration du périscolaire ALPLFJ, qui remporte un franc succès.

Nous invitons, tous ceux et celles qui souhaitent participer à l'aventure à prendre contact auprès de Fanny Miguel et Isabel Gerdeux présidente et présidente adjointe de l'association ou par messagerie (acp.joncherey@gmail.com).

Manifestations à venir

Patriotiques

8 juin à 18 h 00 : fin de la Guerre d'Indochine

Lieu : Monument aux Morts

2 Août à 18 h 00 : 102^{ème} anniversaire de la mort du Caporal Peugeot

Lieu : Monument du Caporal Peugeot

11 novembre à 11 h 00 : fin de la guerre 14-18

Lieu : Monument aux Morts

Associatives

4 et 5 juin : Marche Populaire

Association JSL

18 juin : Kermesse des écoles

4 septembre : Vide Grenier

Association JSL

1^{er} et 2 octobre : Bourse aux vêtements

Association JSL

CONCOURS VILLES et VILLAGES FLEURIS

Comme chaque année, la commune participe aux concours des Villes et Villages Fleuris.

Cette inscription permet aux habitants de la commune de participer au concours des maisons fleuries.

Pour s'inscrire, merci de prendre contact au 03.84.36.01.46 ou par mail : secretariat.mairie@joncherey.fr **avant le 01 juillet 2016.**

Vous trouverez le règlement sur le site internet de la commune.

Concernant le concours 2015, les prix ont été décernés le 6 février 2016 à Belfort : la commune de Joncherey s'est classée 5^{ème} pour la catégorie des communes de + de 1000 hab.

71 communes du département ont concouru et le Territoire de Belfort possède le label "Département Fleuri".



TONTES - BRICOLAGE - BRÛLAGE

(Extrait de l'arrêté municipal n°90056/2015/223)

Tous travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont autorisés:

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8 h 30-12 h 00 / 14 h 30-19 h 30

Samedi : 9 h 00-12 h 00 / 14 h 00-19 h 00

En dehors de ces périodes et notamment **les dimanches et jours fériés, leur utilisation est strictement interdite.**

L'allumage de feux de toute nature est interdit :résidus de tonte, feuilles, branches, les déchets verts en général, les cartons, les plastiques, les ordures ménagères, etc... *(selon l'arrêté préfectoral n°2012191-0002 du 09/07/2012)*

Les arrêtés sont disponibles sur le site internet de la commune.